Quimper Cornouaille Développement

Ordre du jour & rapports

Conseil d'administration

Lundi 23 février 2015 – 10 heures

Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper



Quimper Cornouaille Développement

Conseil d'administration du 23 février 2015 – 10h00 à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper (salle du Conseil)

	Ordre du jour	Action du Conseil d'administration	<u>Pages</u>
1.	Projet d'agence : état d'avancement de la démarche animée par Katalyse	information	2
2.	Recrutement du directeur	avis	-
3.	Locaux de QCD, participation au projet commun de Cuzon	approbation	3-9
4.	Contrat de partenariat Région- Cornouaille : finalisation	approbation	10-11
5.	Composition du Conseil de Développement	approbation	12-14
6.	Financement de poste Leader (octobre 2014 / mars 2015)	approbation	15
7.	lalys : proposition de stratégie et plan d'actions	approbation	16-18
8.	lalys : Festival de l'artisanat	approbation	19-23
9.	Questions diverses		

1. Projet d'agence : état d'avancement de la démarche animée par Katalyse

Suite à délibération du conseil d'administration du 14 octobre 2014, le cabinet Katalyse a été retenu après mise en concurrence pour accompagner Quimper Cornouaille Développement dans la redéfinition du projet de l'agence.

Cette mission, validée par le bureau du 24 novembre, consiste pour sa phase ferme en :

Une étape de diagnostic
 Une étape d'orientations
 Une étape d'orientations
 Une étape plan d'actions
 comité de pilotage du 18 février 2015;
 comité de pilotage du 3 mars 2015.

La première étape, de diagnostic, a consisté en l'agrégation des données caractéristiques de Quimper Cornouaille Développement, l'apport d'entretiens avec les élus et partenaires et leur confrontation à l'expérience de Katalyse en matière d'agences de développement. Le comité de pilotage de janvier a permis aux élus d'échanger sur ces bases et d'évoquer largement leur vision des EPCI et de la Cornouaille comme espace stratégique commun, au regard en particulier des incertitudes qui caractérisent la période actuelle (reformatage des EPCI, rôle du département, finances locales...).

La seconde étape, d'orientations, aura consisté, à partir des attentes recueillies par les consultants lors de ce premier comité de pilotage, à proposer et mettre en discussion 3 scénarios différenciés d'un nouveau projet pour l'agence :

- Scénario 1 : « QCD 2015 », une meilleure lisibilité et efficience pour l'agence tout en conservant l'organisation actuelle (pm : celle après départ du service économique de Quimper Communauté et changement de directeur) ;
- Scénario 2: « Cornouaille, économie et territoire », avec 3 changements clés: l'accent sur la compétence économie, le recentrage de l'urbanisme sur l'aménagement du territoire, le maintien du volet énergie mais de façon transparente dans la communication de l'agence;
- Scénario 3 : « Cornouaille économie », avec recentrage de QCD sur le volet économie.

La troisième étape a maintenant pour objet de proposer les grandes lignes d'un plan d'action en fonction de l'orientation souhaitée par les élus suite au comité de pilotage du 18 février, proposition à préparer par Katalyse et à soumettre au comité de pilotage du 3 mars.

Ceci mettra un terme à la première phase, dite phase ferme, de la mission confiée aux consultants.

Restera alors à préciser les conditions de la phase dite optionnelle de la proposition de Katalyse, visant à construire un plan d'actions détaillé et apporter une assistance au déploiement de la solution par l'agence. Rappel : cette séparation en 2 phases de la mission visait à adapter le contenu de la phase 2 en fonction du résultat de la phase 1 et à intégrer le nouveau directeur à la finalisation du projet d'agence.

Rapport présenté pour information du conseil d'administration

2. Locaux de Quimper Cornouaille Développement :

participation au projet commun de Cuzon

La chambre des métiers et de l'artisanat et la chambre d'agriculture, dont les locaux sont devenus inadaptés, se sont engagées dans la conception d'un projet d'investissement immobilier commun, sur le site de la chambre des métiers à Quimper. Ce projet intègre les implantations départementales des 2 chambres et divers organismes associés, rejoints par le comité départemental des pêches, et met en commun leurs espaces d'accueil, de réunions et leurs équipements.

L'agence Quimper Cornouaille Développement, elle-même confrontée à une problématique de locaux insuffisamment adaptés et aux loyers élevés, entend s'intégrer à ce projet pour participer à la synergie entre acteurs et concourir à en faire un lieu majeur pour le développement économique du territoire.

Programme de l'opération :

Schématiquement, le projet initial porte sur 4900 m2 de locaux :

- dont 2300 m2 à restructurer (locaux de la CMA, organismes associés, espaces communs et divers) x 1.100 € /m2 coût estimé = 2,5 M€ HT => 3 M€ TTC ;
- et 2 600 m2 à construire (chambre d'agriculture, organismes associés et CDP) x 1 650 € /m2 = 4,3
 M€ HT => 5,2 M€ TTC;
- et une enveloppe pour travaux extérieurs de 0,2 M€,
- soit une estimation globale de 7 M€ HT => 8,4 M€ TTC.

Les besoins propres de Quimper Cornouaille Développement représenteraient de l'ordre de 600 m2 x $1.650 \in /m2 = 1 \text{ M} \in HT => 1,2 \text{ M} \in TTC.$

NB: ces ratios intègrent l'ensemble des charges de l'opération (travaux, maîtrise d'œuvre et bureaux d'études techniques).

Economie de l'opération pour l'agence :

Les loyers actuellement à charge de l'agence se montent à 150 k€ /an, pour des baux professionnels pouvant être dénoncés, moyennant préavis de 6 mois, à compter de février 2016 pour le bâtiment A (450 m2) et de novembre 2017 pour le bâtiment B (200 m2).

Le financement pour l'agence pourrait se faire en partie sur fonds propres (ex : 0,5 M€) et pour le solde sur emprunt (ex : 0,7 M€), entrainant une annuité entre 55 et 60 k€ /an (fixe 15 ans, taux entre 2 et 3% cf. 2% actuellement). Pour référence, un financement intégralement sur emprunt aux mêmes conditions entrainerait une annuité entre 90 et 100 K€.

NB: l'agence devra bien sûr participer en plus au financement des espaces communs.

Déroulé du projet:

Après lancement d'un appel à candidature pour un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisses, le jury de concours, reporté de 2 mois pour permettre à QCD de s'intégrer au dossier, se réunit le 2 mars 2015 pour

sélectionner 3 candidats admis à concourir. H.Herry, VP délégué, et R.Le Goff, trésorier, intègreront ce jury pour QCD.

Ensuite, la désignation du maître d'œuvre devrait intervenir avant l'été, puis seront réalisées les étapes d'APS, APD, demande de permis de construire et DCE pour une consultation des entreprises de travaux et un lancement de chantier courant 2016 et une livraison du programme immobilier fin 2017 (échéance compatible avec la résiliation de nos baux actuels).

Autres aspects de l'opération:

La maîtrise d'ouvrage sera conduite pour compte commun par la CMA en direct, sans assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle est également dispensée d'obligation d'assurance DO. Elle fait appel à tous prestataires utiles (programmiste, BE technique amiante...).

L'organisation juridique et financière entre partenaires concernant les parties communes est en cours d'examen par une société de conseil juridique.

Une part d'incertitude demeure pour la chambre d'agriculture selon son organisation régionale en cours de définition, impactant ses besoins en m2 et le budget pouvant être consacré à l'opération, et selon évaluation en cours de la valeur de revente de son site actuel.

L'ensemble des partenaires attendent aussi des précisions sur les subventions externes pouvant bénéficier au projet (contrat de partenariat, autres...?).

Quimper Cornouaille Développement souhaite un bâtiment à part, impliqué dans l'effet campus et l'usage des espaces communs mais sans imbrication de copropriété, ce qui sera difficile à positionner sur un site contraint.

Beaucoup d'aspects restent donc à caler mais les candidatures des architectes sont en attente et le concours peut être utilement lancé dès à présent, le programme étant globalement connu (les m2 supplémentaires de QCD pourraient compenser les moindres besoins de la chambre d'agriculture).

L'engagement à ce stade est celui du coût des indemnités de concours (outre les études préalables engagées par la CMA). L'engagement de la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours, à l'été 2015, nécessitera par contre les réponses à toutes les questions évoquées ci-dessus.

Au vu du programme global de l'opération, du programme de locaux propres à QCD et de leur estimation, il est proposé au conseil d'administration :

- d'approuver le principe d'implantation future de l'agence dans le cadre de ce projet partenarial;
- d'approuver le programme de locaux propres à QCD et son estimation financière ;
- d'autoriser avec les partenaires le lancement du concours de maîtrise d'œuvre;
- de concourir avec les partenaires à la sollicitation de subventions pour le projet;
- de réserver sa validation définitive en fonction des points restant à régler, préalables à la notification du marché de maîtrise d'œuvre.

Quimper Cornouaille Développement :

Agence de développement économique et d'urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement est un outil des élus et acteurs socio-économiques dans leurs réflexions collectives et leurs actions concertées en matière d'aménagement et de développement de la Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement réunit les 10 communautés de communes de Cornouaille, les 3 chambres consulaires, l'État, la Région Bretagne, le Département du Finistère et les 2 syndicats de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriales).

En matière de **salle de réunion**, Quimper Cornouaille Développement est demandeuse de salle à forte capacité :

- Salle de 20/30 personnes : ¾ fois par semaine
- Salle de 60 personnes : 20 fois par an ⇔ 2 fois par mois ces réunions à 60 personnes s'entendent avec ~40 personnes autour de la table et possibilité d'accueillir 20 personnes supplémentaires.
- ⇒ Actuellement, notre projet propose
- 1 salle de 60 personnes (image et son permanent)
- 1 salle de 30 personnes
- 1 salle de 20 personnes
- 1 salle de 15 personnes.

En matière d'aménagement des espaces :

Aménagement général :

1 volume différencié des locataires agricoles, du cedem et des 2 chambres et du comité de pêche. Ce volume se rapprocherait plutôt des 2 chambres du fait de la proximité avec les élus interconsulaires, ce volume doit aussi être proche du public du fait du rôle d'information énergie.

- ⇒ Il peut être envisagé que ce volume bénéficie de 2 entrées :
 - Une entrée pour le visiteur lambda qui passera par le hall d'accueil commun à tout le bâtiment
 - Une entrée pour les élus et autres collaborateurs du quotidien cette entrée s'ouvrirait directement sur un parking (avec place privative ou non)

Cet agencement comprendra:

- 1 espace accueil du public (espace information énergie)
 - * 1 point d'attente visiteurs
 - * 1 espace d'information et matériel exposé
- 1 service énergie avec
 - * 1 bureau avec accueil du public (EIE1) bout de table réunion
 - * 1 bureau double avec 1 EIE et 1 conseiller énergie polyvalent
 - * 1 bureau double avec 2 conseillers énergie « particuliers »
 - * 1 bureau double avec 1 conseillers énergie « particuliers » + 1 réserve
 - * 1 bureau PCET
- 1 service Direction-Ressources Humaines avec
 - * 1 bureau d'Elu
 - * 1 bureau de Direction
 - * 1 bureau d'Assistant de direction / communication accueil
 - * 1 bureau double avec assistant de gestion et documentaliste
- 1 service Economie avec
 - * 1 bureau de coordinateur (2 postes possibles)
 - * 1 bureau d'assistante
 - * 1 bureau de chargé de mission lalys
 - * 1 bureau de chargé d'étude mer
 - * 1 bureau double avec 2 chargés de mission tourisme
 - * 1 bureau double en réserve
- 1 service Urbanisme avec
 - * 1 bureau de coordinateur (2 postes possibles)
 - * 1 bureau double avec 1 chargé d'étude SCOT + 1 chargé d'études
 - * 1 bureau double avec 2 chargés d'étude aménagement habitat
 - * 1 bureau double avec 1 observatoire + 1 SIG/carto
- 1 service pays avec
 - * 1 bureau de coordination (2 postes possibles)
 - * 1 bureau d'assistante
 - * 1 bureau double : 1 chargé de développ mt Leader +1 gestionnaire leader
 - * 1 bureau double avec 2 animateurs leader
- 1 espace copieurs centralisés avec 2 copieurs ou alors 2 espaces copieurs distincts selon configuration de l'agence.
- 1 bureau d'accueil réunion de 4/5 personnes
- 1 coin café assez important avec possibilité 2 frigos, grands éviers, micro-ondes plan central permettant à 6/8 personnes de se tenir debout autours. Possibilité de fermer la porte pour éviter la diffusion des odeurs de cuisson.

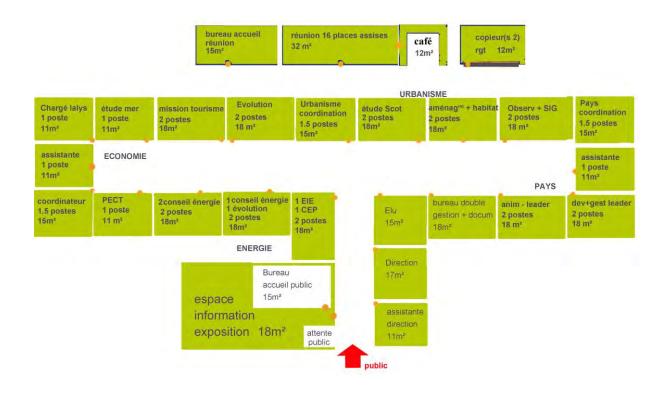
- 1 salle de réunion contiguë à la pause permettant les réunions et la prise de repas à midi salle de réunion pouvant accueillir 16 places assises
- 1 baie de brassage dans placard de 1,2ml de large
- 1 espace archives de 16m²

Estimation des surfaces :

1 espace accueil du public-expo spécifique		
1 point attente du public		6m²
1 espace d'information et exposition		18m²
	Total :	24.0m²
1 service énergie		
1 bureau permettant l'accueil du public		15m² +pl(0.6)
1 bureau double EIE + conseiller énergie polyvalent		18m² +pl(1.2)
1 bureau PCET		11m² +pl(0.6)
1 bureau double avec 2 conseillers énergie particuliers		18m² +pl(1.2)
1 bureau double avec 1 conseiller énergie « particuliers » + 1 réserve		18m² +pl(1.2)
	Total :	82.4m ²
1 service Direction – Ressources Humaines		
1 bureau élu(e)		15m²
1 bureau de direction		17m²+pl(0.6)
1 bureau Assistante de direction / accueil		11m² +pl(1.2)
1 bureau double : gestion + documentaliste		18 m ² +pl(1.2)
	Total :	62.5m ²
1 service économie		02.0
1 bureau de coordinateur (2 postes possibles)		15m²+pl(0.6)
1 bureau d'assistante		11m ² +pl(0.6)
1 bureau chargé de mission lalys		11m ² +pl(0.6)
1 bureau chargé d'étude mer		11 m ² +pl(0.6)
1 bureau double avec 2 chargés de mission tourisme		18m ² +pl(1.2)
1 bureau double en réserve		18m ² +pl(1.2)
1 buleau double en reserve	Total :	86.4m ²
1 service urbanisme	iotai .	00.4111
1 bureau de coordinateur (2 postes possibles)		15m² + pl(1.2)
1 bureau double avec 1 chargé d'étude SCOT + 1 chargés d'études		18m ² +pl(1.2)
1 bureau double avec 1 charges d'étude aménagement - habitat		18m ² +pl(1.2)
1 bureau double avec 2 charges d'étude amenagement - nabitat		18m ² + pl(1.2)
1 bureau double avec 1 observatoire + 1 sig/carto		τοιιι + μι(1.2)
	Total :	71.4m²
1 service pays		,
1 bureau de coordination (2 postes possibles)		15m² +pl(0.6)
1 bureau d'assistante		11m ² +pl(0.6)
1 bureau double avec 1 chargé de dév. Leader + 1 gestionnaire leader		18m ² +pl(1.2)
1 bureau double avec 1 charge de dev. Leader 11 gestionnaire leader 1 bureau double réserve – animateur Leader		18m ² + pl(1.2)
1 Surcau double reserve diffinateur Leader	Total :	63.8m ²
1 espace copieurs centralisé avec possibilité de 2 copieurs + rgt (isolé phonic		12m ²
1 coin café accueillant 6/8 personnes debout	iue)	12m ²
1 com care accuemant 0/0 personnes debout		12111-

1 salle de réunion contiguë de 16 places assises	32m ² +pl(0.6)
1 bureau d'accueil – petite réunion	15m ² +pl(1.2)
1 placard pour baie de brassage (proche connexion fibre) en sous-sol	1.2 m²
1 espaces archives en sous-sol	16m²
Total surface bureaux =	462.4 + 17.2 m ²
Avec les placards et circulation et sanitaires (+25%) =	119.9 m²
TOTAL surface de l'agence QCD =	599.5 m²

⁺ archives dormantes en sous-sol = 16m² (voir page 82) et baie de brassage dans placard.



Descriptif des espaces:

	1 BUREAU ELU:			
Pos	Positionnement : dans le service – proche de la salle de réunion			
Am	Aménagement : - 1 postes de travail avec bout de table réunion			
Sur	Surface de bureau attendue : 15m² hors placard			
	Pl individuel : pas de pl			
	Prise 220V : 5	Prise RJ45 : 2		

1 BUREAU DIRECTION:

A faire en collaboration avec les opérateurs concernés

Pl individuel :	
Prise 220V : 5	Prise RJ45 : 2

4. Finalisation et préparation de la mise en œuvre du contrat de partenariat Région – Pays

Suite à la validation des priorités cornouaillaises par le conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement et la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt remise fin octobre 2014, la réunion de négociation avec la région qui s'est tenue le 6 janvier 2015 a permis de constater une large convergence de points de vue sur les enjeux et priorités du territoire et la recevabilité d'ensemble de la proposition de la Cornouaille par la région.

La région est en conséquence prête à engager son processus délibératif pour une approbation du contrat de partenariat avec la Cornouaille en session du mois d'avril et sa signature dans les semaines suivantes.

A ce stade, plusieurs éléments restent cependant à clarifier :

1. Des aides destinées à l'investissement plutôt qu'au fonctionnement :

La région a ouvert sur cette contractualisation la possibilité de subventionner du fonctionnement, mais elle rappelle que dans la logique de ses finances ceci ne peut être que l'exception et non la règle (contrairement aux fonds européens pour lesquels cette distinction est indifférente, comme par ailleurs pour d'éventuels fonds d'Etat du volet territorial du CPER). La Cornouaille ayant ouvert la plupart de ses fiches actions à de possibles dépenses de fonctionnement, la région demandera un usage bien circonstancié de ces possibilités sous contrôle du comité de programmation.

2. La réaffectation des disponibilités de l'ex enveloppe numérique :

Soucieuse à la fois des intérêts des pays et d'une exigence de non interférence dans le déploiement rigoureux du programme Bretagne Très Haut Débit engagé par Mégalis, la région a décidé pour cette enveloppe (pm : 2.820.163 € pour la Cornouaille) :

- Qu'elle soit consacrée en priorité au financement de la part locale des montées en débit réalisées dans le cadre du programme Mégalis, soit de l'ordre d'1 M€ pour la Cornouaille, chiffre devant être définitivement arrêté en mars par la région, sur prévisions réactualisées par Mégalis;
- Que le solde soit reversé en abondement du contrat de partenariat et ventilé dans ses priorités, soit de l'ordre de 1,8 M€ pour la Cornouaille.

En conséquence, il est proposé d'acter le principe que le solde à intégrer en abondement du contrat de partenariat y soit ventilé au prorata de la maquette financière initiale, soit : 30% pour la priorité 1 (économie et emploi), 18% pour la priorité 2 (maritime et tourisme), 32% pour la priorité 3 (centralités) et 20% pour l'axe services collectifs essentiels.

3. Une précaution sur les aides au logement :

Outre le contrat de partenariat sur fonds de la région, notre réponse à l'appel à manifestation d'intérêt sollicite une enveloppe ITI FEDER sur, notamment, la rénovation énergétique de l'habitat, en précisant l'objectif de soutien aux zones urbaines sensibles et à leur offre de logements. Cette

formulation pouvant s'avérer trop restrictive, il semble préférable d'indiquer : « soutien prioritaire aux zones urbaines sensibles et à leur offre de logements ».

Ceci étant intégré, il convient de préparer le travail du comité de programmation :

Le comité unique de programmation voulu par la région aura la charge de la mise en œuvre de l'ensemble des fonds territorialisés à l'échelle du pays. Pour mémoire, il est composé de 12 élus : les 10 présidents d'EPCI, le président du pays et le conseiller régional référent pour la Cornouaille, et de 12 représentants société civile désignés au sein du conseil de développement.

Ces derniers seront proposés par le conseil de développement à l'issue de son assemblée plénière du 30 mars, en veillant à la disponibilité des personnes, à la nature des enjeux à traiter et au pluralisme de représentation de la société civile.

(NB: des ajustements pourraient être à apporter selon finalisation du projet Leader et conditions de l'appel à projet Feamp, fond exigeant des professionnels du secteur, sachant que le retour de la région sur la candidature Leader devrait intervenir en avril pour une finalisation du projet à l'été, et que l'appel à candidature Feamp devrait être ouvert avant l'été).

Il conviendrait d'organiser une première réunion du comité de programmation dès avril pour l'installer, fixer sa méthode de travail et avancer sur des critères d'appréciation des dossiers et des principes de subventionnement par rapport aux possibilités ouvertes par le contrat régional. Des réunions décisionnelles seraient ensuite à prévoir en mai, juin et juillet pour lancer l'examen des dossiers en attente ou en cours de dépôt.

Le Conseil d'administration est invité à valider ces propositions.

5. Composition du Conseil de Développement

Lors des assemblées plénières des 22 octobre 2014 et 20 janvier 2015, le Président et le bureau du Conseil de développement ont été élus.

Le bureau est ainsi composé :

- Président : Jean-Michel GUILLOU
- Vice-Président collège 1 « acteurs économiques » : Michel GUEGUEN
- Vice-Président collège 2 « partenaires sociaux » : Joël LE DANTEC
- Vice-Président collège 3 « établissements et services publics » : Albert BILLON
- Vice-Président collège 4 « vie collective et associative » : Delphine LE DOZE
- Vice-Président collège 5 « personnalités qualifiées » : Maryvonne GUIAVARC'H

Le bureau sera complété par les animateurs des commissions. Quatre commission sont à ce jour envisagées, il s'agit de :

- La commission développement rural (en lien avec le programme LEADER)
- La commission maritime (en lien avec le Fonds Européens pour les Affaires Maritime et le Pêche)
- La commission Économie/Emploi/formation (en lien avec l'axe 1 du contrat de partenariat du Pays)
- La commission aménagement (en lien avec l'axe 3 du contrat de partenariat)

Le premier trimestre 2015 sera consacré à la définition de l'organisation du Conseil de développement, de sa méthode de travail et de ses objectifs.

Dans le cadre de la refonte du Conseil de développement, le Conseil d'Administration du 13 octobre 2014 a approuvé la liste de membres constituant l'assemblée plénière.

Des changements au sein de certaines structures et la nomination par d'autres de leurs représentants au Conseil de développement, nécessitent de procéder à une mise à jour de cette liste.

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance de la liste de membres du conseil de développement qui lui est proposée, est invité à l'approuver.

COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Situation au 27/01/2015

Collège 1: acteurs économiques (dont consulaires)		
	Titulaires	Suppléants
Chambres consulaires:		
CCI	G.Diquélou	M.Bolloré
CCI	A. Jégat	
CCI	Claude Ravalec	
Ch.Agriculture	Sophie Enizan	André Sergent
Ch.Agriculture	Jean-Hervé Caugant	Françoise Rannou
Ch.Agriculture	Daniel Jaouen	Ronan Le Menn
Ch.Agriculture	Anne Le Duigou	
CMA	M.Guéguen	
CMA	Robert Bernard	
Organisations professionnelles et chefs d'ent	reprises:	
Interprofession port CC	M.Kerscaven	
Chancerelle	JF.Hug	
Comité Dal des pêches	Guy Le Moigne	Solenne Le Guennec
PESCA	Marion Le Renard	
OT Quimper	E.Vighetti	
Tourisme	Anne Calippe	
Chrysalide	F.Charruau	
Doux SA	(à désigner)	
Océane Aliment	M.Queffelec	
asso.commerçants P.Abbé	T.Guillemot	
asso-com-artisans Cap Sizun	M.Guillemin	
PFIL	JM.Doux	
Nautisme En Finistère (NEF)	F. Arbellot	
Camping à Tréguennec	Patrick Nÿs	
Comité Régional de conchyliculture	Jo Thaëron	
Collège 2: partenaires sociaux:		
College 2. partellalles sociaux.		
CFDT	J.Le Dantec	
CGT	G.Andre	
CGC	F.Crast	
FO	à désigner	
CFTC		
Collège 3: établissements et services p	ublics	
réseaux:		
ERDF	D.Fleurant	
La Poste		
enseignement:		
UBO	Frédéric Hervé	Georges Barbier
UBO		Ivan Le Guérinel
Lycée maritime GV	P.Bothorel	
santé:		
Hôtel Dieu P.Abbé	T.Deroche	
praticien libéral	à désigner	

insertion-emploi:		
DIRECCTE	A.Billon	
Mission Locale	R.Guéguen	
autres:		
Habitat 29	JM Guillou	
Massé-Trévidy	H.Olagne	
Collège 4: vie collective et associative		
secteur environnement		
CLCV		
Petits débrouillards	Pauline DOUGUET	
ASELE	P.Delafon	
Association sur un air de terre	Adrien Binet	
secteur social:		
ULAMIR	F.Drévillon	
ADESS	France Huntzinger	
ATELIERS FOUESNANTAIS	Pascale Cherbonnel	
secteur culturel:		
Très tôt théâtre	B.Le Noach	
France Bleu Breizh izel	G.Riou	
Run ar Puns	J.L'Haridon	
FADOC de Dihun	Guy Pierchon	
Association les amis d'Emile Simon	Serge Vandermeersh	
autres domaines:		
Route de l'Amitié	C.Salez	
Espace associatif de Cornouaille	Delphine Le Doze	
Collège 5: personnalités qualifiées:		
économie	P.Bellec	
entreprise	L.Cormier	
CESER	MV.Guiavarc'h	
culture	E.Le Bris du Rest	
science	P.Mollo	
entreprise	G.De Bergevin	
architecte	Jean-Pierre Hueber	
Nombro total dos mambros dásismás	F.4	
Nombre total des membres désignés :	54	

6. Leader: financement de poste - octobre 2014 / mars 2015

Dans le cadre de la préparation du programme LEADER 2014-2020, une aide préparatoire est proposée aux Pays. Par courrier du 29 octobre 2014, Quimper Cornouaille Développement a sollicité ce soutien pour le financement du poste de chargée de mission LEADER sur la période d'octobre à décembre 2014. Ce soutien pouvant courir jusque mars 2015, une modification de la demande initiale est proposée afin de couvrir l'intégralité de la période octobre 2014-mars 2015.

Le montant global de FEADER sollicité dans le cadre du soutien préparatoire LEADER, couvrant la période d'octobre 2014 à mars 2015 est de 13 800 € avec la répartition suivante :

Financement de poste octobre-décembre 2014 conseil de développement/Leader

Sur le dernier trimestre 2014, la mission portera essentiellement sur la rédaction de la réponse à l'appel à projets Leader prévue pour fin décembre 2014.

La répartition du travail entre la mission CD et Leader sera de l'ordre de 20-80%

Aussi pour le financement de ce poste en 2014, il paraît plus adéquat de mobiliser les crédits d'aide préparatoire au programme Leader. Le montant de FEADER sollicité pour cette période est donc le suivant :

Dépenses		Recettes	
Salaire	12 500 x 80% = FEADER (80 %)	11 500 x 80% =	
Salaire	10 000€	FEADER (60 %)	9 200 €
Frais de structure	10000 * 15 % =	Autofinancement	11 500 x 20% =
	1 500 €	(20%)	2 300 €
Total	11 500 €	Total	11 500 €

Financement de poste janvier-mars 2015 conseil de développement/Leader

A compter de janvier 2015, la répartition du travail entre la mission CD et Leader sera de l'ordre de 60-40%. Les 40% du temps de travail seront donc consacrés à LEADER et à la préparation de la mise en œuvre de la stratégie locale.

Le montant de FEADER sollicité pour cette période est donc le suivant :

Dépenses		Recettes	
Salaire	12 500 x 40% = 5 000	FEADER (80 %) 5 750x 80% = 4 600 €	5 750x 80% =
	€		4 600 €
Frais de structure	5 000 x 15 % = 750 €	Autofinancement	5 750 x 20% =
	3 000 x 13 % = 730 €	(20%)	1 150€
Total	5 750 €	Total	5 750 €

Le Conseil d'administration est invité à valider ce plan de financement et à autoriser le président à solliciter les subventions.

7. ialys: Proposition de stratégie, plan d'actions et fonctionnement

S'agissant d'un objectif central partagé par l'ensemble des partenaires de Quimper Cornouaille Développement, les orientations de la démarche ialys ont été retravaillées depuis mi-2014 dans la logique du projet d'agence en cours de redéfinition avec l'appui du cabinet Katalyse. La stratégie de développement de ialys a été repensée et a mené à la proposition d'un plan d'actions, en partenariat étroit avec le comité expert ialys. La communication en est désormais un axe prépondérant.

1. Ce qu'est ialys

ialys est prioritairement un réseau de connaissances, d'échanges et d'affaires des acteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'innovation, de la formation, de la transformation, de la restauration... Il est un cadre, pour valoriser, conforter, appuyer et faire évoluer la filière, de manière collective. Des actions sont menées en ce sens.

ialys a pour vocation:

- De renforcer le développement des activités de la filière aliment, de la Cornouaille,
- De mettre en valeur le territoire et les compétences de ses acteurs dans la filière ;
- D'inscrire la filière dans une dynamique d'innovation;
- De porter, à partir de la Cornouaille, une dynamique d'intérêt régional.

ialys s'appuie sur la force de la filière cornouaillaise et de son écosystème :

- ✓ premier territoire breton en agroalimentaire grâce à l'industrie de la conserve dès 1850, près d'un siècle avant le reste de la Bretagne.
- ✓ en proportion d'emplois, d'entreprises, un des territoires les plus intensément tournés vers l'agroalimentaire, l'agriculture et la pêche...
- ✓ diversité des aliments qu'elle produit : poisson, viande, légumes, lait, œufs, plats cuisinés, biscuiterie...
- √ un quart de la pêche française, soit la moitié de la pêche bretonne, y est débarqué.
- ✓ des entreprises emblématiques de leur secteur et des PME locales qui développent les aliments de demain (projets Valorial cornouaillais importants).
- ✓ présence d'organismes de recherche appliquée et fondamentale, de structures d'aide à l'innovation reconnues : Adria/Lubem sur les flores d'altération, MNHM, Ifremer, INRA, Technopole, Breizpack.
- ✓ le pôle de formations initiales et continues, y compris universitaires, concrètes et adaptées aux entreprises.
- ✓ la Cornouaille a été à l'origine d'initiatives collectives qui rayonnent aujourd'hui en Bretagne et audelà : le pôle de compétitivité Valorial, le réseau Breizpack des professionnels de l'emballage.

2. Objectifs détaillés de ialys

- Créer et développer une image de territoire ET de filière aliment, inscrite dans l'innovation et le développement;
- Faire de l'aliment la locomotive de l'économie cornouaillaise et en tirer une identité positive, sur l'ensemble de la filière, de l'agriculture et de la pêche jusqu'à l'assiette, et en réseau, la gastronomie en étant le pivot;
- ➤ Développer dans la filière aliment en Cornouaille, un sentiment, une conscience d'appartenance collective ;
- > Devenir une référence dans le domaine de l'aliment;
- Assurer, à partir de la Cornouaille, une dynamique de filière d'intérêt régional;
- Devenir, à terme, une marque partagée par les organismes et entreprises de la filière aliment en Cornouaille : porte drapeau, marque bannière, marque « repère » ;

Le but final est, à terme, qu'un acteur de l'aliment, issu de Cornouaille, soit reconnu car venant lui-même d'un territoire de référence.

A ce jour, une proposition de <u>positionnement de la marque de territoire/filière</u> a été définie, selon trois axes prioritaires :

- 1. La conservation de l'aliment, considérant la reconnaissance au plan international du pôle recherche de l'Adria/Lubem, au titre de la maîtrise des altérations (flores d'altération);
- 2. Innovation/tendances de consommation/recherche.
- 3. La formation.

3. Evénementiels et charte d'engagement

L'un des vecteurs de communication choisis est la <u>participation à des événementiels</u> destinés au grand public et/ou aux professionnels.

Au premier semestre 2015, la participation se limitera aux salons cornouaillais, dont, en particulier, deux festivals prévus à Quimper :

- le Festival de l'Artisanat, de dimension régionale, qui se tiendra du 13 au 16 mars, via Quimper Cornouaille Développement (cf. note et convention suivantes)
- Agri Deiz, le festival de l'élevage et de l'agriculture, de dimension départementale, qui se déroulera du 3 au 5 avril, via Quimper Communauté.

Des conférences seront organisées dans le cadre de chacun des festivals.

La participation aux salons extérieurs à la Cornouaille se traduirait, en 2015, par :

- un suivi ponctuel, par les acteurs locaux et pour les entreprises locales, pour apporter à travers des présentations de retour des salons, un retour rapide des innovations, des évolutions et tendances : SIHRA Lyon (Technopole et CCI), Seafood Bruxelles, European Symposium for Safety (Adria/Lubem).
- > une présence des acteurs locaux, en tant qu'intervenant ou exposant ou visiteur; ils pourront alors être des ambassadeurs du territoire et des acteurs de la filière, en en faisant la promotion sur la base d'une charte d'engagement mutuel.

Le programme pour 2016 et 2017 est en cours de détermination mais reste provisoire à ce stade.

4. Gouvernance et pilotage

La méthode proposée est la suivante : le pilotage est assuré par Quimper Cornouaille Développement qui s'appuie sur un comité expert, aujourd'hui composé des acteurs suivants : Adria, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Institut de Formation Régional de l'Industrie Alimentaire, IUT, Labocéa, Laboratoire Universitaire de Biodiversité et d'Ecologie microbienne (Lubem), Technopole, UBO/ESIAB (Ecole Supérieure d'Ingénieurs de l'Agro-alimentaire), Valorial, des entreprises de la restauration, des experts du domaine de l'aliment, Quimper Communauté.

Les actions pourront être menées par différents maîtres d'ouvrage sous réserve qu'elles soient souhaitées ou validées par la gouvernance ialys. Dans ce cadre, et à titre d'exemples :

- la Technopole organise annuellement, avec Quimper Cornouaille Développement, une conférence, sur les questions de tendances de consommation ;
- la Chambre de Commerce et d'Industrie a dédié un mi-temps financé par Quimper Cornouaille Développement pour animer les entreprises de la filière ;
- Quimper Communauté soutient financièrement la plateforme îliaa, réseau social professionnel créé et administré par l'Adria ;
- ...

Toutes les actions sont présentées en comité expert sur le plan stratégique et technique.

5. La communication

Une consultation a été lancée début 2015 pour aboutir, en février :

- à la création des outils de communication pour les deux premiers événementiels de l'année : Festival de l'Artisanat et Agri Deiz ;
- à la communication spécifique sur le Festival de l'Artisanat ;
- à la définition d'une nouvelle signature à ialys, selon les travaux qui ont été menés et le contenu que le comité expert a souhaité donner à ialys;
- à la proposition de création de nouveaux outils.

Le coût de cette communication sera de l'ordre de 20 000 euros pour QCD.

Le Conseil d'administration est invité à approuver la stratégie et le plan d'actions proposés.

8. ialys au Festival de l'Artisanat

Le Conseil d'Administration a validé, lors de sa séance du 13 octobre 2014, le principe d'un partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère, à l'occasion du premier festival de l'artisanat, organisé du 13 au 16 mars, dans le nouveau Parc des Expositions de Quimper.

Ce Festival est un événement grand public, d'envergure régionale, avec plus de 15 000 visiteurs attendus, et qui a pour objectifs de faire découvrir et de valoriser les métiers de l'artisanat auprès du grand public et de soutenir les initiatives des artisans et les parcours professionnels des jeunes à travers les centres de formation et l'apprentissage.

Six espaces d'activités seront proposés : bâtiment, déco-mode-beauté, maritime, auto-moto, fleurs-jardin-paysage et saveurs et gourmandises.

ialys souhaite inscrire le Festival de l'Artisanat dans ses actions de promotion et de communication pour l'année 2015 et s'associer ainsi à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère pour valoriser la filière alimentaire de l'artisanat qui représente plus de 2 000 entreprises finistériennes. L'événement doit permettre aux acteurs de la filière de développer leurs contacts, leurs ventes et bénéficier des retombées générées par le Festival de l'Artisanat.

C'est pourquoi, il est proposé que Quimper Cornouaille Développement soit partenaire de l'organisation, au titre de ialys : l'ensemble du pôle alimentaire sera sous la bannière ialys avec des animations pour valoriser la filière alimentaire artisanale. L'espace sera alors dénommé « ialys, saveurs et gourmandises ». Quimper Cornouaille Développement organisera, au titre de ialys, deux conférences :

- Le vendredi 13 mars à 18h, une conférence à destination du grand public sur le sujet « Alimentation et activité physique », animée par la Cité du Goût et des saveurs de Saint-Brieuc ;
- Le lundi 16 mars, une conférence à destination des artisans : « L'alimentation des seniors : une opportunité pour les artisans », animée par Benoît Goblot, expert marketing et communication de l'Agence Matinal.

Le coût engagé, au titre de ialys, pour le Festival de l'Artisanat sera de l'ordre de 30000 €, pour :

- La location de stands et l'animation de l'espace ialys ainsi que du stand ialys lui-même, le tout organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le partenariat étant défini par la convention pour un montant de l'ordre de 24000 €;
- L'organisation des conférences, pour un montant de l'ordre de 4500 €;
- La communication spécifique de Quimper Cornouaille Développement, sur la base des travaux de l'Agence retenue pour la communication de ialys, pour un montant de l'ordre de 1500 €.

Il est proposé au conseil d'administration de valider le partenariat prévu avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère et d'autoriser le président à signer la convention.



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre:

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère, établissement public, dont le siège est situé ZA de Cuzon, 29 000 Quimper ci-après désignée CMA 29
Représenté par son Président

d'une part,

<u>et</u>

- Quimper Cornouaille Développement, association Loi 1901, dont le siège est situé :
 3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex
 Identification RNA : W294003787, ci-après désignée Quimper Cornouaille Développement,
 Représentée par son Président

d'autre part,

Il a été exposé en préambule :

Quimper Cornouaille Développement est un outil d'ingénierie stratégique au service des acteurs publics et économiques de Cornouaille. Elle a pour mission essentielle de contribuer au développement économique et territorial durable de la Cornouaille. A ce titre, Quimper Cornouaille Développement anime le pôle aliment ialys qui a pour vocation :

- De renforcer le développement des activités de la filière aliment, de la Cornouaille,
- de mettre en valeur le territoire et les compétences de ses acteurs dans la filière.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pour mission première d'accompagner et de conseiller les artisans dans chaque étape de leur vie professionnelle. Elle a également pour objet de promouvoir les entreprises artisanales par des actions collectives telles que les expositions, foires, salons, etc. A ce titre elle co-organise, avec Quimper Évènements, en 2015, pour la première fois, le *Festival de l'Artisanat* du 13 au 16 mars, au Parc des Expositions à Quimper, dont une partie sera dédiée à la filière alimentaire. Ce Festival est un événement grand public, avec plus de 15.000 visiteurs attendus, et qui a pour objectifs de :

- Faire découvrir la richesse de l'artisanat;
- Valoriser la filière alimentaire de l'artisanat ;
- Soutenir les initiatives des artisans et les parcours professionnels des jeunes avec la valorisation des centres de formation et de l'apprentissage.

ialys souhaite inscrire le Festival de l'Artisanat dans ses actions de promotion et de communication pour l'année 2015 et s'associer ainsi à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère pour valoriser la filière alimentaire de l'artisanat qui représente plus de 2 000 entreprises finistériennes et qui est essentielle à notre économie de proximité. Il s'agit de profiter de cet événement pour permettre aux acteurs de la filière de développer leurs contacts, leurs ventes, l'attrait de leurs métiers et de bénéficier des retombées générées par le Festival de l'Artisanat.

En suite de quoi, il est convenu ce qui suit :

I. Principe du partenariat

Ce partenariat vise notamment à associer ialys à l'espace « Saveurs et gourmandises » qui rassemble les entreprises artisanales finistériennes de l'alimentaire.

Cet espace se situe au sein du Pavillon, un hall de 2.500 m².

ialys regroupant nombre d'entreprises industrielles agro-alimentaires, l'objectif de ce partenariat vise à créer des passerelles entre elles et les artisans, insuffisamment impliqués dans la démarche jusqu'à ce jour.

 Au sein de cet espace est créé un espace d'animations ialys de l'ordre de 400 m² (surface nette exploitable) intégrant l'ensemble des animations et des démonstrations de savoirfaire des artisans de l'alimentaire.

L'animation de cet espace est confiée aux organisateurs de l'évènement (cf schéma en annexe) qui y associent leurs partenaires, dont, en particulier, le CFA de la CMA29 et la Confédération Générale de l'Alimentaire, structure regroupant les syndicats professionnels.

L'objectif est de permettre au grand public de découvrir toutes les facettes de l'alimentation et le poids de la filière aliment sur le territoire, de la matière première à l'assiette.

- Au sein de cet espace, ialys animera un stand dédié à l'accueil du public.
- Quimper Cornouaille Développement, pour ialys, organisera deux conférences, l'une à destination du grand public, en partenariat avec la Cité du Goût et des Saveurs, et, l'autre, à destination des professionnels artisans, en y associant les acteurs du pôle.
- Une dotation de cartes d'invitation sera mise à la disposition de Quimper Cornouaille Développement.
- L'ensemble de la communication intérieure et extérieure de ialys sera fournie par Quimper Cornouaille Développement, le 9 mars; la CMA29 se chargera de son installation, de sa désinstallation, puis du stockage jusqu'à leur récupération par Quimper Cornouaille Développement.
- ialys bénéficiera du droit d'utilisation de la marque « Festival de l'artisanat » dans le cadre de ses campagnes de promotion et de communication pour l'année 2015.

L'organisation des animations, la communication et la conférence seront menées dans un partenariat étroit entre les organisateurs de l'événement et Quimper Cornouaille Développement.

II. Valorisation du pôle ialys

Le Festival de l'Artisanat organisera une campagne de communication dynamique. À ce titre, le pôle ialys bénéficiera d'une visibilité sur l'ensemble des supports de communication dans le respect de sa charte graphique. Par ailleurs, l'espace métier dédié à la promotion de l'alimentaire prend le nom de « ialys, Saveurs et Gourmandises »

Plan de communication

• Promotion de l'évènement via la CMA29 et Artimag (journal de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat).

- Présence sur les réseaux sociaux
- www.quimper-festival-artisanat.com
- https://www.facebook.com/quimper.festival.artisanat
- Partenariats avec la presse quotidienne régionale : Ouest France et Télégramme.
- Partenariats avec les radios et télévisions locales.
- Diffusion d'affiches et de flyers.
- Présence dans les réseaux d'affichage urbains et périurbains (affiches 4X3, abribus, etc...)
- Diffusion de cartes d'invitation avec jeu concours à toutes les entreprises artisanales du département.
- Diffusion de cartes invitation avec jeu concours via les exposants, les partenaires et la presse quotidienne régionale.

III. Valorisation financière du partenariat

Dans le cadre de cet évènement, et au titre du pôle ialys, Quimper Cornouaille Développement s'engage à financer la location d'un espace de 400 m², ainsi que les animations proposées par les co-organisateurs sur cet espace durant les quatre jours de la manifestation, à hauteur de 24 000 € nets.

A l'issue de l'évènement, la CMA 29 fournira à Quimper Cornouaille Développement une facture correspondant à la location des stands et aux animations, plafonnée, s'il y a lieu, à 50 % des dépenses réelles et à 24 000 €.

La CMA 29 présentera un décompte à Quimper Cornouaille Développement et tiendra à sa disposition les justificatifs des dépenses réelles liées à l'organisation des animations et à la location de stands.

Dès réception, Quimper Cornouaille Développement versera à la CMA 29, le montant correspondant.

Fait en double exemplaire à Quimper le 2015

- Pour la CMA 29

- Pour Quimper Cornouaille Développement

Le Président

Le Président

